

A.P.H.R.A.

(ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REGION ARBRESLOISE)

ASSEMBLEE GENERALE du 28 Juin 2010

(Rapport moral exercice 2009)

Bonjour à tous,

Tout d'abord un grand merci d'être venu aussi nombreux à l'assemblée Générale de l'APHRA.

Avant d'aborder le rapport d'activité de l'exercice 2009, je voudrais rendre hommage à Monsieur Claude CHERBLANC qui nous a quitté. Papa de Carole, il fut de nombreuses années un membre actif de notre Conseil d'Administration.

A)- BILAN D'ACTIVITE 2009

1) Le 23 Avril pièce de théâtre avec le groupe « Signes »

En partenariat avec l'association « Extraordinaire », l'APHRA a organisé 2 représentations théâtrales à la salle Claude Terrasse avec une troupe de comédiens comportant des personnes handicapées encadrées de personnes valides.

La première, l'après midi était destinée aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées. La seconde était destinée au grand public.

Plus de 600 personnes ont assisté aux 2 représentations théâtrales qui fut un grand succès.

2)- Le 17 juin réunion à Savigny :

Jean Boudaud a organisé une réunion de familles concernées par le handicap avec plusieurs élus locaux et membres du CCAS. Il fut évoqué la problématique de l'handicap en relation avec la loi de 2005.

3)- Le 20 juin conférence sur la PCH et repas annuel :

Une conférence – débat sur la P.C.H. (Prestation de Compensation de l'handicap) fut organisé au centre d'accueil de jour de l'AAPHTV. La conférence était animée par la MDPH de Lyon et a pu montrer la différence entre la P.C.H. (loi de 2005) et l'A.C.T.P. (allocation compensatrice tierce personne).

A l'issue de la conférence, tous les participants se rendirent à la cafétéria MESSIDOR pour le repas annuel de l'association.

4)- Concours de pétanque du 29 Août 2009 :

Il s'est déroulé comme chaque année au petit stade de Savigny. Cette année le concours remporta un succès modéré avec seulement la participation de 36 doublettes.

Comme chaque année une coupe et une médaille ont été remises à toutes les personnes handicapées participantes.

5)- Concours de belote du 28 Novembre 2009 :

Il s'est déroulé dans la salle des fêtes de St Pierre la Palud. Le succès fut une nouvelle fois au rendez vous avec l'inscription de 52 doublettes. Les 3 parties furent âprement disputées dans un très bon esprit et dans la convivialité.

B)- BILAN FINANCIER 2009

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2009

RECETTES	Montant	DEPENSES	Montant
Subventions municipales 2009	2 564,00 €	Achat timbres et papeterie	139,04 €
cotisations adhérents (56 personnes)	280,00 €	Assurance	50,00 €
Dons	70,00 €	Cotisation ADMR Assurance	70,00 €
location gaufrier	46,00 €	règlement tirage des rois	20,57 €
Encaissement repas juin 2009	640,00 €	Règlement repas juin 2009	1 197,02 €
Encaissement concours de pétanque	1 011,50 €	Règlement concours pétanque	547,58 €
Encaissement concours de belote	1 041,30 €	Règlement concours de Belote	531,67 €
			1 061,90 €
Subvention " théâtre "	6 490,30 €	Factures AAPHTV	€
Remboursement Assurance	92,00 €	Cadeau départ Mr Chabrerat ADMR	50,00 €
	12 235,10 €		4 470,78 €
Total recettes	€	Règlement Théâtre	€
			1 736,26 €
		Versement Théâtre "Xtraordinaire"	€
			9 874,82 €
		Total Dépenses	€

	24 741,64 €
Ancien solde créditeur au 31/12/2008	€
Recettes	12 235,10 €
Total	36 976,74 €
Dépenses	9 875,82 €
Solde Créditeur au 31/12/2009	27 100,92 €

C)- RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT :

Conformément à l'article 12 de notre statut nous allons procéder au renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration

Les Administrateurs sortants sont : Mesdames Jacqueline CHAMBON

- Nicole JEANPIERRE
- Yvonne VARINARD
- Denise VILLE

Les administrateurs sortants étant rééligibles, sollicitant tous un nouveau mandat , ils sont réélus à l'unanimité.

E)- CONCLUSION :

Avant de nous quitter je voudrais vous rappeler que cette année nous organisons notre **concours de pétanque le samedi 28 Août** au petit stade de Savigny et le **11 Décembre** **notre concours de belote** à la salle des fêtes de St Pierre la Palud.

Je vous remercie.